

OBAMA S'ADRESSE AU "MONDE MUSULMAN"

page 14



INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

Été 2009 :
abonnez-vous !

5 685 abonnés
recevront le
premier numéro
d'été. Et vous ?
(page 16)

EUROPÉENNES : 59,5 % D'ABSTENTION



UN GOUVERNEMENT à 11%

(photo AFP)

Avec 40,5 % de participation, les listes UMP n'ont recueilli les suffrages que de 11 % des inscrits. Qu'est-ce qui permet alors à ce gouvernement d'annoncer de nouvelles mesures anti-ouvrières ?

(pages 3 à 7)

**N'EST-IL PAS TEMPS
QUE LES PARTIS
QUI SE RÉCLAMENT
DES TRAVAILLEURS
APPELLENT
À UNE MARCHÉ UNIE
POUR INTERDIRE
LES LICENCIEMENTS ?**

page 5

Goodyear-Continental

Reportage dans le rassemblement et la manifestation du 6 juin à Clairoux.

A la une

page 4



**Dans plus de 80
réunions publiques,
réparties sur tout
le territoire,**

le POI ouvre la discussion sur ses propositions.

Vie du parti

pp. 8 et 9

Appel à une conférence mondiale contre la guerre et l'exploitation

Genève, 6 juin : rencontre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples.

International

pp. 12 et 13

"La seule victoire, c'est de conserver son emploi"

Il y a l'avalanche de commentaires sur « le succès de l'UMP », la « percée des Verts », ou encore l'influence déloyale d'un certain film... Et puis, il y a la réalité. La réalité sociale que concentrent quelques chiffres. Record d'abstention dans toute l'Europe (57 %) et en France (près de 62 % en comptant les blancs et nuls). On passe à 70 % en Seine-Saint-Denis. Dans ce département sinistré, on atteint 75 % à Bobigny et 80 % à Stains. Dans cette dernière ville, les bureaux de vote 11 et 13, correspondant à la cité du Clos Saint-Lazare, affichent des taux de 86,7 et 87,2 %.

Oser annoncer un « succès » du parti au pouvoir quand, dans les quartiers populaires, près de 9 électeurs inscrits sur 10 refusent d'aller voter, cela relève de la supercherie la plus absolue !

Supercherie dont la fonction est évidente : à peine tournée la page électorale, le gouvernement annonce l'avalanche des mesures anti-ouvrières, tenues secrètes jusque-là (lire page 6). Les chiffres du chômage confirment la marche au million de chômeurs supplémentaires d'ici la fin 2009. Coïncidence de calendrier ? Le 8 juin, le FMI publie son rapport sur la France, dans lequel il recommande « d'intensifier les réformes structurelles », et en particulier de faire en sorte « que les mesures prises

pour réduire le temps de travail ou améliorer les prestations sociales (...) comprennent une clause de réversibilité automatique ».

Faire passer ces brutales mesures de destruction, alors que l'abstention a révélé la profondeur du rejet : n'est-ce pas dans ce but que, dès le soir de l'élection, Fillon en a appelé à l'« unité nationale » ? N'est-ce pas dans le même but que le président de la République a invité le 8 juin les représentants syndicaux à préparer avec lui un « sommet mondial pour l'emploi » et un « pacte mondial du même nom » ?

Pacte mondial dont le contenu est donné par l'accord passé aux Etats-Unis entre les patrons de l'automobile et le syndicat UAW : ce dernier a en effet accepté de livrer les fonds des régimes de retraite — propriété des travailleurs — pour renflouer l'entreprise, qui, dans le même temps, licenciera 21 000 travailleurs !

Enfin, n'est-ce pas cette politique d'accompagnement des licenciements et des plans de destruction anti-ouvriers qui a été rejetée massivement ce 7 juin ?

Ce 7 juin a montré la profondeur de la crise de la démocratie politique. La marche de la dislocation des partis — dont l'existence est partie prenante de la démocratie politique, au même

titre que les syndicats ouvriers — ne saurait constituer un signe positif.

La reconquête de la démocratie est à l'ordre du jour. Elle ne peut être que l'œuvre de la mobilisation unie de l'immense majorité du peuple travailleur traduisant dans l'action ce qu'il a exprimé « en creux » dans l'abstention électorale. S'ils ne veulent pas poursuivre leur descente aux enfers, les partis qui se réclament de la classe ouvrière et de la démocratie n'ont pas d'autre choix : il leur faut rompre avec toute subordination à l'Union européenne. Et pour commencer, tourner le dos à l'accompagnement des suppressions d'emplois.

A ceux qui ont cru bon de vanter l'accord signé à Continental auprès des salariés de Goodyear, voici ce qu'a répondu un délégué syndical de cette entreprise menacée de perdre 1 400 emplois : « La seule victoire, c'est de conserver son emploi. Car à 40 ans, toucher 50 000 euros, c'est se retrouver quelques années après à la rue » (Le Courrier picard, 6 juin).

Cette « seule victoire », n'est-ce pas l'objectif sur lequel, de toute urgence et à tous les niveaux, l'unité de la classe ouvrière et des partis qui s'en réclament peut et doit se réaliser ? ■

INFORMATIONS OUVRIÈRES

tribune libre de la lutte des classes

Dans le cadre de sa tribune libre, *Informations ouvrières*, fondé par Pierre Lambert, offre la possibilité de s'exprimer librement à tout groupement ou formation politique qui entend sincèrement combattre pour l'émancipation des travailleurs. Cela sous leur propre responsabilité. L'hebdomadaire est édité par l'association (loi 1901) Informations ouvrières, présidée par Daniel Gluckstein, directeur de la publication.

Rédacteur en chef : Lucien Gauthier.

Siège : 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

- Imprimerie : Rotinfed 2000, Paris.
- Tirage : 20 000 exemplaires.
- Commission paritaire : 0909 C85 410.
- ISSN : 0813 9500.

• Rédaction : Informations ouvrières, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016 - 75479 Paris CEDEX 10.

Tél. : 01 48 01 89 23.
Fax : 01 48 01 89 29.

E-mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

• Administration- abonnements : Maïté Dayan.
Tél. : 01 48 01 88 22.
01 48 01 88 41.

E-mail : diffusion-io@fr.oleane.com

Dépôt légal : à publication.



NOUS ÉCRIRE

INFORMATIONS OUVRIÈRES

87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016 75479 Paris Cedex

E-mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

"Est-ce en raison de mes positions politiques que le commissaire du gouvernement veut me déclarer inéligible ?"

PAR GÉRARD SCHIVARDI, MAIRE DE MAILHAC, CONSEILLER GÉNÉRAL DE GINESTAS (AUDE)

Ce jour, 4 juin 2009, à Paris, le commissaire du gouvernement a appelé le Conseil d'Etat à rejeter ma requête tendant à lever l'inéligibilité prononcée par le tribunal administratif de Montpellier au motif que j'ai payé directement de ma poche une facture de 224,35 euros au lieu d'avoir ouvert un compte bancaire de campagne.

Personne ne peut admettre qu'un tel prétexte soit invoqué pour démettre un élu de la nation.

C'est ce qu'ont signifié des responsables et des élus politiques de ce pays de toutes sensibilités, et au plus haut niveau (1), attachés à la démocratie républicaine de ce pays, en signant l'appel pour la levée de l'inéligibilité qui me frappe.

C'est ce qu'ont signifié 325 collègues élus de toutes sensibilités dans le département de l'Aude, ainsi que les milliers d'élus, de citoyens, et les personnalités nationales qui ont demandé audience au garde des Sceaux.

Qui peut croire que l'erreur qui m'est incriminée d'avoir payé une facture de 224,35 euros de ma poche est le véritable motif de la remise en cause du vote de 4 777 électeurs du canton (62,91 %), le 16 mars 2008 ?

Le commissaire du gouvernement lui-même avait déclaré le 16 décembre dernier au tribunal administratif de Montpellier : « Concernant la délicate question de la modicité des frais de campagne de 224,35 euros incriminés, j'invite le tribunal administratif, pour ce motif, à ne pas prononcer l'inéligibilité de Monsieur Schivardi ni la démission d'office qui en découlerait. »

Chacun peut légitimement s'interroger sur les véritables raisons qui amènent le commissaire du gouvernement à demander au Conseil d'Etat ce 4 juin : « Nous demandons au tribunal qu'il prononce l'inéligibilité de Monsieur Schivardi et la démission d'office qui en découle dès votre décision prise. »

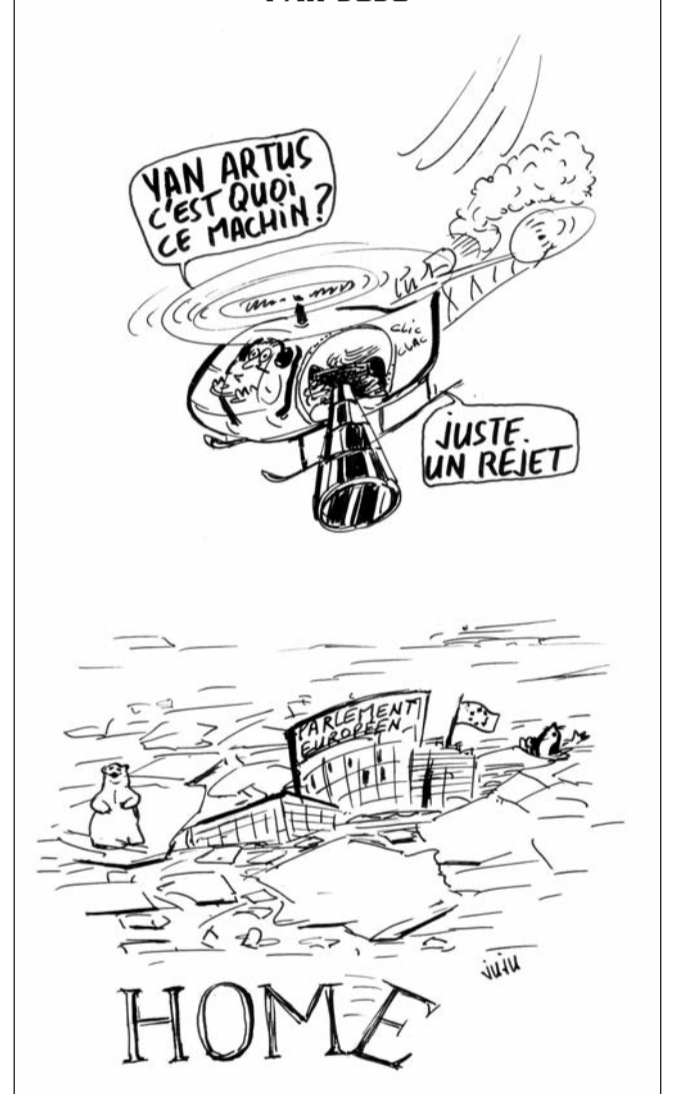
Dès lors, je m'interroge : est-ce en raison de mes positions politiques que le commissaire du gouvernement veut me déclarer inéligible ? Est-ce pour mes positions en faveur de la défense des communes, des cantons et des services publics ?

Si l'avis du commissaire du gouvernement émis ce 4 juin était suivi par le Conseil d'Etat, qui doit statuer dans les prochains jours, ce serait un précédent extrêmement grave, car tout élu pourrait être déclaré « démis d'office » pour avoir défendu le mandat qu'il a reçu de la population.

Quel élu, quel citoyen pourrait accepter cela ?

(1) Parmi eux : Marcel Rainaud, Manuel Vals, Dominique Voynet, François Bayrou, Marc Dolez, Nathalie Arthaud, Marie-George Buffet, Daniel Gluckstein, Nicole Borvo, Jacques Bascou, Jean-Jacques Karman, Jean-Luc Mélenchon, Robert Tropéano, Christian Favier, Jean-Jacques Candelier, Kleber Mesquida, Francis Parny.

TRAIT LIBRE
PAR JUJU



Allez donc vivre, même célibataire, avec 592,89 euros net par mois !

PAR JACKY LÜDI, MAIRE DE MILLERY (CÔTE-D'OR)

Le gouvernement a décidé de ne pas renouveler le contrat de 32 000 employés et auxiliaires de vie scolaire (EVS-AVS). Or il y a besoin de ces personnes dans les écoles. Les besoins sont immenses. Ce sont des personnes qui ont fait leurs preuves, depuis au moins deux années, dont les qualités sont appréciées par les enfants, les parents et les enseignants, qui se sont investies dans leur travail, bien que très mal rémunérées, et le gouvernement veut les renvoyer chez eux comme des malpropres !

Je suis confronté directement à ce problème, puisque ma fille est employée comme EVS dans une école maternelle du chef-lieu de canton. Son contrat a été reconduit pour une seconde année, mais elle se retrouvera « jetée » en décembre prochain. Son salaire actuel ? 592,89 euros net mensuels ! Allez donc vivre, même célibataire, avec ça.

Il me semble important de souligner que les dizaines de milliers d'EVS-AVS dont « on » veut se débarrasser prochainement ne pourront même pas prétendre aux Assedic. Pourquoi, me direz-vous ? C'est très simple : cela constitue un double avantage pour le gou-

vernement : ces personnes ne pourront pas pointer au chômage et elles seront remplacées par d'autres qui disparaîtront des statistiques du chômage ! Magique, non ?

Je connais un collègue dont l'école postule au plan de développement informatique censé équiper 5 000 écoles rurales. Dans cette école, un EVS très compétent en informatique se prépare à voir son contrat non renouvelé : si tout se passe bien, ladite école recevra des ordinateurs, un tableau interactif, etc., mais sans personne de qualifié pour aider à les mettre en œuvre.

Je suis aussi instituteur. A l'initiative de la FNECFP-Force ouvrière, des pétitions ont été lancées pour qu'aucun EVS-AVS ne soit mis à la porte en fin de contrat. Des dizaines de milliers de signatures ont d'ores et déjà été récoltées. Il est prévu d'aller les remettre prochainement au Premier ministre. Ce que nous voulons, c'est que tous les EVS et AVS voient leur contrat renouvelé, que leurs emplois précaires soient transformés en emplois statutaires avec un salaire correspondant.

Je trouve scandaleux le mutisme de la presse sur cette question comme sur d'autres... Les questions

gênantes sont occultées pour laisser les mains libres au gouvernement.

Concernant les mesures annoncées par Sarkozy sur la sécurité à l'école, je paraphraserai Victor Hugo : « A chaque fois que l'on ferme une école, c'est une prison que l'on ouvre ! » Il est même question de faire appel à des réservistes de la gendarmerie pour constituer des « brigades de sécurité ». Il vaudrait certainement mieux conserver les EVS-AVS et engager des personnels de surveillance ! Je doute de l'opportunité et de l'efficacité de ces mesures : des portiques de surveillance, des caméras de vidéo-surveillance à l'entrée de l'école ? On croit rêver : restriction budgétaire (au nom de la RGPP) au sein du ministère de l'Éducation nationale, qui se traduit par des milliers de postes d'enseignants supprimés, mais gabegie d'argent public pour tous ces gadgets électroniques.

Pour moi, ces annonces sont avant tout démagogiques à la veille des élections européennes et c'est une manière de stigmatiser une certaine population.

Peut-être s'agit-il de terroriser la population pour mieux la manipuler ? ■